

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 9 octobre 2015

10^{ème} **Commission**
N° CP-2015-9-10-7

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
11 PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR SIX COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS) est un dispositif doté de 31 000 € en 2015, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Ce fonds, initié par le Conseil départemental de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, les collèges SAINT EXUPERY et WOLF de Mulhouse, LAZARE DE SCHWENDI de Ingersheim, MOLIERE de Colmar, KATZ de Burnhaupt-le-Haut et PEGUY de Wittelsheim présentent onze projets pour un montant total de 15 820 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant, aux collèges porteurs des projets.

Le FIVS a été très sollicité cette année, compte tenu des incidents, en constante augmentation dans les collèges, incitant le corps enseignant à développer des actions de prévention diverses touchant tous les niveaux de classe.

Ainsi, les derniers chiffres communiqués par l'Inspection Académique font état, pour l'année scolaire 2014-2015, de 155 signalements pour des faits graves. L'absentéisme scolaire (+4,5 %) et le nombre d'exclusions définitives augmentent de manière significative par rapport à l'année précédente.

Pour répondre aux différentes sollicitations, toutes les subventions demandées dans le cadre de cette action, ont été revues à la baisse, eu égard aux crédits disponibles. L'enveloppe budgétaire 2015, si les financements inhérents aux 11 projets présentés devaient être validés par la Commission Permanente, sera en intégralité consommée.

Plusieurs collèges ont par ailleurs déjà émis le souhait de solliciter le Conseil départemental en vue de l'obtention d'aides en 2016 afin de permettre la mise en place d'actions, particulièrement nécessaires au sein des établissements scolaires.

Après étude et avis favorable des membres de la cellule technique, composée de représentants du Conseil départemental et de l'Inspection Académique, les demandes de financements présentées par les équipes socio-éducatives des collèges cités ci-dessus, concernant onze projets, sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 15 820 €.

Les descriptifs de ces actions (éléments de contexte, objectifs, contenu, résultats attendus, public concerné, échéancier, budget) font l'objet d'une annexe jointe au présent rapport.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions, il est proposé d'attribuer, pour ces 11 projets, des subventions pour un montant global de 15 820 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser les versements des subventions aux collèges porteurs des projets, soit :

- 500 € au collège SAINT EXUPERY de MULHOUSE : « Estime de soi »,
- 1 800 € au collège SAINT EXUPERY de MULHOUSE : « Relations garçons-filles »,
- 1 500 € au collège SAINT EXUPERY de MULHOUSE : « Art scellé / Art scelleur »,
- 1 800 € au collège LAZARE DE SCHWENDI de INGERSHEIM : « Solidarité burkinamité »,
- 1 700 € au collège WOLF de MULHOUSE : « Médiation par les pairs »,
- 1 300 € au collège WOLF de MULHOUSE : « Du théâtre à la réalité, un objectif filles garçons ».
- 2 800 € au collège MOLIERE de COLMAR : « Prévenir les conduites à risque et la violence par des actions de coopération et d'entraide, et l'ancrage dans les apprentissages »,
- 1 500 € au collège KATZ de BURNHAUPT LE HAUT : « Pitbull »,
- 1 200 € au collège PEGUY de WITTELSHEIM : « Tous égaux, les filles aussi »,
- 344 € au collège PEGUY de WITTELSHEIM : « Génération numérique »,
- 1 376 € au collège PEGUY de WITTELSHEIM : « Médiation par les pairs ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN